

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2022

---

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ DES AESH ET AED - (N° 4781)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N° AC26

présenté par  
Mme Descamps

à l'amendement n° AC13 de Mme Bannier

-----

### ARTICLE PREMIER

Au premier alinéa, substituer aux mots :

« à 7 »,

les mots :

« et 5 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif du présent sous-amendement est d'éviter la suppression des aliéas de cet article 1<sup>er</sup> qui concernent la prime en REP et REP+ qui pourrait être accordée aux AESH.

Alors que cette mesure avait été proposée par le président de notre commission lors du dernier examen du budget, nous devons pouvoir aujourd'hui débattre d'un dispositif qui permettrait d'améliorer le quotidien des accompagnants. Ce n'est pas en évitant le débat que nous calmerons la colère de nombreux AESH.